



LAW COMMISSION OF ONTARIO COMMISSION DU DROIT DE L'ONTARIO

La CDO publie les résultats de ses consultations sur le système de justice familiale

Voir <http://www.lco-cdo.org/en/familylaw.html> pour plus d'information.

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

TORONTO, 13 septembre 2010 – Avec son rapport « Un système de justice familiale brisé : témoignages », la Commission du droit de l'Ontario publie aujourd'hui les résultats des consultations publiques qu'elle a menées dans le cadre de son projet sur le système de justice familiale. Au cours de ce processus de consultation, les Ontariens se sont entretenus avec les chercheurs de la CDO et leur ont fait part de leur expérience du système de justice familiale. Les personnes travaillant au sein du système de justice familiale ont également donné leur éclairage.

L'opinion des personnes qui ont fait appel au système de justice familiale – hommes et femmes de diverses communautés, parents et enfants – a un poids difficile à ignorer. Ils ont évoqué des problèmes élémentaires, comme la difficulté d'accéder à des renseignements fiables et à des dispositifs de soutien appropriés. Les personnes exerçant au sein du système de justice familiale – avocats, juges, agents de police, travailleurs sociaux et conseillers – ont également émis des observations intéressantes sur les complexités inutiles du système, le poids émotionnel accompagnant la désagrégation de la famille et le manque de cohérence des résultats.

« Cette multiplicité de points de vue montre qu'il est essentiel de s'intéresser à l'opinion des personnes les plus impliquées dans le système de justice familiale », explique Dr Patricia Hughes, directrice générale de la CDO. Et d'ajouter : « Les utilisateurs et les travailleurs qui font entendre leur voix au fil de ces pages seront amenés à jouer un rôle de premier plan dans notre processus de réflexion au moment où nous élaborerons des options de réforme visant le système actuel ».

Nous vous invitons à télécharger un exemplaire de cette toute dernière publication de la CDO, qui compile les témoignages de plus d'une centaine de personnes. La CDO encourage vivement toutes les personnes et les communautés intéressées à nous fournir leurs commentaires avant la publication de notre rapport intérimaire et de notre rapport final en 2011.

La CDO est un organisme autonome non gouvernemental dont le mandat consiste à étudier et à recommander des mesures de réforme du droit afin d'améliorer l'accessibilité du système judiciaire. Tous nos rapports de recherche sont disponibles sur notre site Web à l'adresse www.lco-cdo.org.

-30-

Also available in English

Personne-ressource : Julia Lassonde, avocate-chercheure
Commission du droit de l'Ontario
416 650-8232
JLassonde@lco-cdo.org